



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Rapport Annuel

2014





Notre vision

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.



Contenu

- 4** Message du Secrétariat Exécutif
- 5** La COMIFAC : 12 ans au service de l'intégration sous-régionale
- 6** Les grands chantiers de la COMIFAC : Nos réalisations en 2014
- 28** Des partenariats diversifiés pour mutualiser les interventions et soutenir les efforts des pays
- 29** 2014 en chiffres : Bilan
- 34** Ressources humaines : Administration - Visages de la COMIFAC

Que faisons-nous ?

La COMIFAC, outil d'intégration sous-régionale est le fruit de la matérialisation de la volonté politique exprimée en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale. Elle regroupe en son sein dix pays membres de la sous-région partageant un héritage naturel commun. L'institution agit pour que les pays d'Afrique Centrale se dotent et mettent en application des politiques forestières et environnementales harmonisées en vue de la conservation et de la gestion durable des ressources forestières. Elle s'investit également pour que la voix de l'Afrique Centrale soit mieux entendue et ses positions défendues à des tribunes où les questions forestières et environnementales sont débattues. La COMIFAC a pour mandat d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales d'Afrique Centrale.

Secrétariat Exécutif

Rue derrière Usine Bastos

Tél: +237 222 21 35 11, Fax: +237 222 21 35 12

BP 20818 Yaoundé Cameroun, Email: comifac@comifac.org

Message Du Secrétaire Exécutif



Une nouvelle page s'ouvre à la COMIFAC qui vient d'achever le processus de révision de son Plan de convergence sous-régional pour la période décennale 2015-2025. Ce Plan de convergence nouveau, fruit d'une large consultation suivant une approche participative, inclusive et itérative, a été validé en juillet 2014 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC. Il reste le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

Comment ne pas se réjouir de cette autre réalisation majeure de la COMIFAC, qui permet à l'Afrique centrale d'être dotée d'un Plan de convergence dit « de deuxième génération ». Un vibrant appel est ainsi lancé aux pays de la sous-région afin qu'ils puissent s'approprier ce Plan de convergence à travers leurs cadres politiques et programmatiques.

Au delà de ce succès, la COMIFAC s'est également illustrée en 2014 par de nombreuses autres réalisations dans les domaines tels que le dialogue international, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence, la promotion de l'institution, etc. La COMIFAC a été de ce fait très présente aux rencontres internationales pour accompagner ses pays membres, confirmant ainsi, toute l'estime que l'on lui attribue pour son rôle désormais incontournable dans le domaine de la conservation de la biodiversité et la sauvegarde de l'environnement mondial.

Sur un autre registre et non des moindres, l'on peut se féliciter de la cohérence qui se renforce au fil des années dans les interventions entre différents acteurs tant nationaux, régionaux qu'internationaux dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de convergence. Le défi pour le Secrétariat Exécutif au cours des prochaines années, sera de confirmer son leadership dans la coordination de toutes ces interventions et de veiller à leur alignement au Plan de convergence 2.

Confirmer le leadership de la COMIFAC dans la coordination des interventions et veiller à leur alignement au Plan de convergence 2

Dans ce rapport, sont présentées les réalisations effectuées par la COMIFAC en 2014, et dont le taux estimé à 71% est une illustration des bonnes performances, enregistrées par la COMIFAC. C'est le lieu de reconnaître pour s'en féliciter, des efforts sans cesse soutenus, déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif, mais aussi par les Coordinations Nationales de la COMIFAC.

Ces efforts pourraient cependant rester vains si l'épineux problème du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC qui persiste depuis de longues dates ne trouve pas une solution durable. Il est donc du devoir de tous les pays signataires du Traité de la COMIFAC, de déployer davantage les actions nécessaires pour rendre ce mécanisme opérationnel. Aux partenaires, je lance un appel pour que les ressources adéquates soient octroyées pour financer la mise en œuvre du Plan de convergence 2.

Bonne lecture.

Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif, COMIFAC

La COMIFAC : 12 ans au service de l'intégration sous-régionale

Les Chefs d'État d'Afrique centrale se sont solennellement engagés en mars 1999 en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays, dans la perspective de contribuer à la production des biens et services aux niveaux national, régional et planétaire.

Créée en 2000 et institutionnalisée en 2005 par le Traité, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale a aujourd'hui 12 ans. Douze années de vie pour une institution semblent-elles suffisantes pour justifier de sa bonne performance? La COMIFAC a eu à développer des actions pendant toutes ces années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur le plan national sous-régional et international.

La COMIFAC peut aujourd'hui se féliciter des expériences cumulées, expériences qui lui ont permis de se doter des capacités nécessaires pour mobiliser systématiquement lors des rencontres internationales, les acteurs de la sous-région à travers des concertations sous-régionales en vue de la préparation des positions communes et concertées dans le cadre du dialogue international.

En dépit des moyens limités de ses ressources humaines, matérielles et financières, l'institution a pu capitaliser de nombreux acquis. Le rayonnement actuel que bénéficie l'institution et la crédibilité dont elle a su renforcer vis-à-vis de ses partenaires confirment qu'elle demeure un modèle d'intégration sous-régionale réussie en matière forestière et environnementale.

Superficie de forêts denses humides en concessions forestières et aires protégées allouées et classées

46
%

6,3
Millions

Hectares de forêts certifiées dont environ 5 millions ha FSC

Superficie des forêts de production du Bassin du Congo (30 millions ha de concessions PA) mises sous aménagement

22
%

50
Millions

Hectares de nouvelles Aires Protégées au niveau national, soit 9,5% de la superficie totale

« Je me permets de rappeler que la conservation et la gestion durable des ressources naturelles sont des actions qui ne devraient pas avoir une fin, elles devront être une préoccupation permanente de l'humanité. »

Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif, COMIFAC

COMIFAC

LES GRANDS

1 Finalisation du processus de révision du Plan de convergence et son opérationnalisation

Démarré en 2010, le processus de révision du Plan de convergence de la COMIFAC s'est achevé en 2014 ouvrant ainsi une nouvelle ère et permettant de doter la sous-région d'un plan d'action stratégique intégrant les thématiques émergentes et les priorités nationales. L'un des défis à venir est son opérationnalisation et sa vulgarisation.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a réalisé en 2014 de nombreuses activités rentrant dans son Plan de Travail annuel, et ce, grâce aux contributions des pays membres de l'institution et aux appuis multiformes des partenaires au développement.

Pour plus d'amples informations sur notre travail et nos résultats, un lien utile :

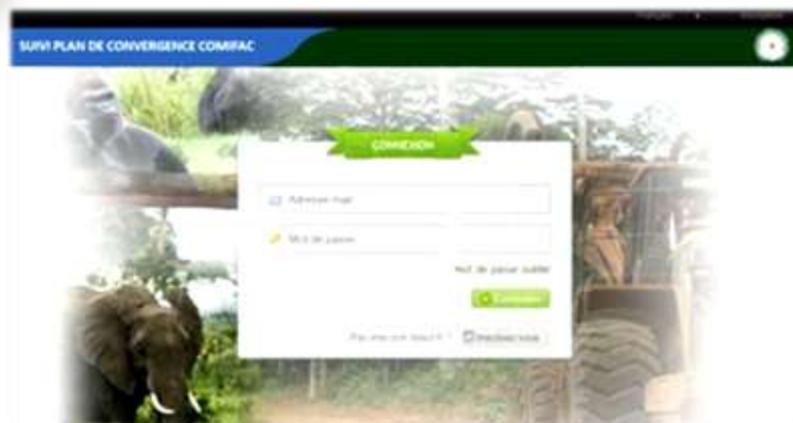
www.comifac.org

2 Opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC

L'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC est avancée avec le développement en 2014 des outils tels que la base de données de suivi-évaluation du Plan de convergence, la finalisation du Manuel de suivi-évaluation et le démarrage de l'étude pour l'établissement de la situation de référence du Plan de convergence 2.

3 Concertation sous-régionale et renforcement des capacités des acteurs

Les points focaux nationaux des conventions internationales (Climat, Biodiversité, Lutte contre la désertification) se réunissent chaque année dans le cadre des groupes de travail pour préparer la participation des pays aux négociations internationales et suivre la mise en œuvre de ces conventions respectives au niveau national.



4 Appui à l'OFAC et à la CEFDHAC

A travers les appuis reçus des partenaires, la COMIFAC a poursuivi l'opérationnalisation de l'OFAC et la redynamisation de la CEFDHAC ainsi que de ses réseaux affiliés, ceci, pour leur permettre de remplir efficacement leurs mandats.



CHANTIERS

6 Coordination de la mise en œuvre des programmes et projets

Le Secrétariat Exécutif continue d'assumer ses responsabilités de coordination des projets et programmes sous-régionaux parmi lesquels : PACEBCo, Projets REDD+, TRIDOM, MNV, REDD-PAC, Programme de promotion de la certification forestière (PPECF) etc.



5 Participation aux conférences internationales et rencontres régionales

La COMIFAC accompagne chaque année ses pays membres à toutes les conférences internationales majeures où les questions sur les forêts et l'environnement sont débattues.



7 Organisation des réunions statutaires

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement arrête les orientations de l'Organisation pour la mise en œuvre des engagements tels que définis à l'article 1 du Titre I du Traité. Le Secrétariat Exécutif s'active pour la tenue du troisième Sommet ainsi que la tenue régulière des réunions du Conseil des Ministres.



8 Sensibilisation des pays sur le mécanisme de financement sécurisé

La COMIFAC assure son fonctionnement grâce aux contributions égalitaires des pays membres. L'institution s'est dotée d'un mécanisme de financement sécurisé dont l'opérationnalisation, indispensable pour la pérennité de la COMIFAC et pour le succès de la mise en œuvre du Plan de convergence tarde à se mettre en place.



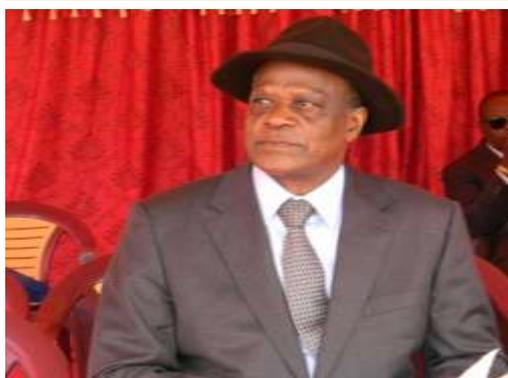


Photo de famille au Forum S/R de validation du Plan de convergence révisé, mai 2014

Plan de convergence révisé sous-régional : une nouvelle ère s'ouvre à la COMIFAC

Le Plan de convergence 2 de la COMIFAC couvre la période décennale 2015-2025. La sous-région s'est ainsi dotée d'un nouveau document d'orientation et de coordination des programmes et projets dans le domaine forestier aux niveaux national et sous-régional. Ce document devra faire l'objet d'une large vulgarisation, afin que toutes les parties prenantes impliquées dans le secteur forêt-environnement se l'approprient.

Une étape importante a été franchie avec l'adoption de ce Plan par le Conseil des Ministres de la COMIFAC, mais le plus difficile consistera à assurer sa mise en œuvre dans les années à venir afin que les objectifs énoncés puissent être atteints.



« **P**ourrait-on réviser le Plan de convergence sous-régional sans réviser les moyens de mise en œuvre en s'assurant des sources de financement adaptées, fiables, durables et prévisibles, sans envisager une gouvernance sous-régionale efficace ? »

Henri DJOMBO,

Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Congo

La COMIFAC se dote d'un nouveau Plan de convergence

La COMIFAC vient d'achever le processus de révision de son Plan de convergence sous-régional. Ce Plan de convergence dit de deuxième génération pour la période décennale 2015-2025 a été validé au cours du Forum sous-régional tenu du 16 au 17 juin 2014 à Brazzaville et adopté par les Ministres de la COMIFAC au cours de leur session extraordinaire tenue le 18 juillet 2014 dans la même ville. Il est le cadre stratégique de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale. Doté d'une vision et d'un but, le Plan de convergence 2 comporte un cadre stratégique décliné en six (6) axes prioritaires d'intervention et trois (3) axes transversaux. Les axes prioritaires d'intervention sont :

- Harmonisation des politiques forestières et environnementales
- Gestion et valorisation durable des ressources forestières
- Conservation et utilisation durable de la diversité biologique
- Lutte contre les effets du changement climatique et la désertification
- Développement socio-économique et participation multi-acteurs
- Financements durables.

Les axes transversaux sont :

- Formation et renforcement des capacités
- Recherche-développement
- Communication, sensibilisation, information et éducation.

« La plate-forme Suivi évaluation du Plan de convergence, un outil d'aide à la décision pour renseigner en temps réel sur les performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence par toutes les parties prenantes. »

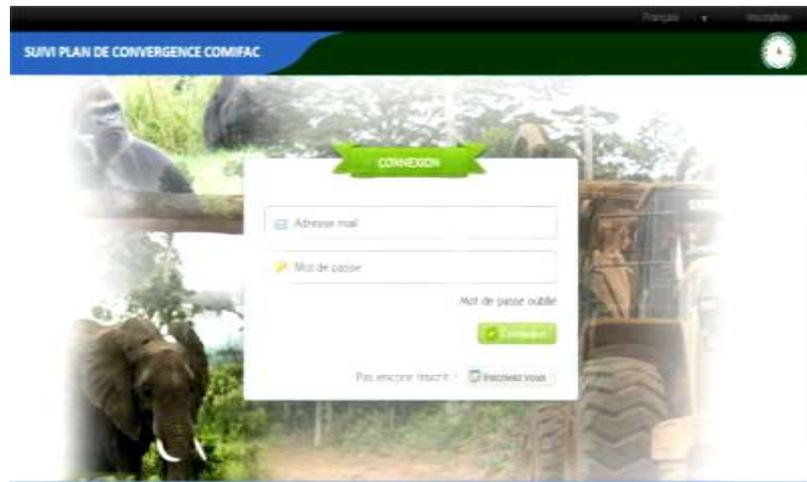


Plate-forme de suivi-évaluation:

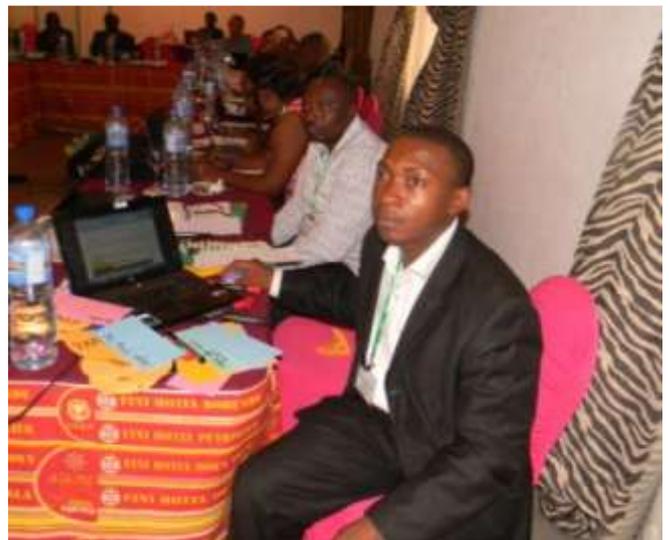
- Un réseau social des acteurs de l'écosystème des forêts d'Afrique centrale offrant une vision intégrale sur la problématique du suivi-évaluation du Plan de convergence dans une perspective transversale, globale et convergente.

Le dispositif de suivi-évaluation de la COMIFAC se met progressivement en place au sein du Secrétariat Exécutif. L'une des composantes principales de ce dispositif est la plate-forme du suivi-évaluation du Plan de Convergence. Le développement de cette plate-forme rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la plate-forme du suivi-évaluation du Plan de Convergence et autres initiatives sous-régionales de la COMIFAC ». A travers ce projet mis en œuvre en 2013 et 2014, l'institution s'est dotée d'une base de données multifonctionnelle et accessible en ligne (www.convergence.comifac.org), capable de fournir aux acteurs de la sous-région (pays, organisations, partenaires), une vue d'ensemble des résultats et impacts de la mise en œuvre du Plan de Convergence aux niveaux régional et national, et ce, à travers les informations qualitatives et chiffrées qu'elle devra générer régulièrement.

En plus de cette plate-forme, les informations générées par le système de suivi-évaluation sur les réalisations du Plan de convergence sont publiées aux travers des rapports techniques du Secrétariat Exécutif, les articles postés sur le site web de la

COMIFAC ainsi que les bulletins d'information en ligne.

De même, la COMIFAC s'est dotée en 2014 de son Manuel de suivi-évaluation. Celui-ci décrit en effet les éléments du système de suivi-évaluation de la COMIFAC et de son Plan de convergence, leurs modalités de fonctionnement, les procédures et les supports de suivi ainsi que l'organisation du flux d'informations.



Mieux communiquer sur les enjeux du secteur forêts

Renforcer



Le dispositif de communication de la COMIFAC renforcé pour valoriser les acquis de l'institution

La COMIFAC s'investit chaque année pour améliorer l'accès à l'information dans le secteur forêts et environnement en Afrique Centrale et au delà. Le souci ici est d'atteindre les différents groupes cibles et le grand public pour informer sur les réalisations du Plan de convergence. Il s'agit également de faire connaître ses réalisations ainsi que les efforts de la sous-région en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières. Cet objectif a motivé le Secrétariat Exécutif à déployer en 2014 une gamme d'outils pour la mise en œuvre de sa stratégie de communication. Dans le cadre de l'évaluation de cette stratégie de communication, un sondage sur une enquête d'opinion a été réalisé par le Secrétariat Exécutif en fin 2013. Il ressort que 83 % des sondés reconnaissent que l'image de la COMIFAC a évolué depuis 2011,

et 73% confirment que le positionnement la COMIFAC en tant que institution sous-régionale spécialisée en gestion des forêts s'est renforcé. Pour ce qui est de la mise en œuvre du plan de communication, des activités ont été menées ou se sont poursuivies en 2014 grâce à l'appui des partenaires. Celles-ci ont porté pour l'essentiel sur la publication d'un bulletin d'information et des Newsletters, la production et la diffusion des dépliants d'information et autres objets et supports publicitaires, le développement du portail web, la visibilité de l'institution à travers les réseaux sociaux, notamment Facebook, Youtube et Twitter, et la création de la plate-forme des chargés de communication des Ministères en charge des forêts et de l'environnement.



Une plate-forme des chargés de communication des ministères en charge des forêts créée

La COMIFAC vient de créer la plate-forme des chargés de communication des Ministères en charge des forêts et de l'environnement d'Afrique centrale. Cette plate-forme a été lancée au cours d'un atelier sous-régional d'opérationnalisation de ladite plate-forme tenu le 10 octobre 2014 à Brazzaville en marge de la réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Ladite plate-forme fait partie des Plates-formes du Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC).



Accroître les capacités des acteurs dans l'élaboration des positions communes et concertées



Atelier sous-régional organisé par la COMIFAC

Rencontres de concertation tenues en 2014 par les groupes de travail thématiques de la COMIFAC

- Deux réunions du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) : les dix-neuvième et vingtième réunions, tenues respectivement du 24 au 28 mars 2014 à Kinshasa et du 8 au 12 septembre 2014 à Douala. Au cours de ces réunions, la position commune sous-régionale a été élaborée en prélude à la COP 12 CDB, et l'état d'avancement des initiatives telles que le processus de révision des stratégies et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité, le processus de ratification et élaboration des stratégies nationales APA a été établi.
- Deux réunions du Groupe de Travail Changements Climatiques d'Afrique Centrale, tenues respectivement : (i) du 19 au 21 mars 2014 à Douala, en prélude à la Conférence internationale sur le changement climatique tenue du 4 au 15 juin 2014 à Bonn ; et (ii) du 29 septembre au 2 octobre 2014 à Douala, en prélude à la vingtième Conférence des Parties à la Convention Climat tenue du 1er au 12 décembre 2014 à Lima au Pérou.
- Deux ateliers du Groupe de travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale tenus respectivement le 12 février 2014 à Yaoundé et les 29 et 30 Juillet 2014 à Douala.

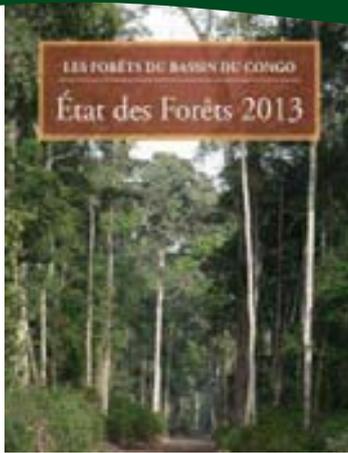
La COMIFAC possède une longue expérience de par son important rôle dans la formulation des positions communes et concertées de la sous-région en prélude aux négociations internationales relatives aux Conventions internationales de Rio. A travers ses groupes de travail thématiques, l'institution accompagne ses pays membres dans le renforcement des capacités des acteurs nationaux.



Photo de famille Réunion d'un groupe de travail thématique de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif est doté également d'un Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique centrale qui lui sert d'appui conseils et constitue de ce fait une force de propositions.

Ce groupe chargé de soutenir les pays à mieux asseoir les notions, les principes et les exigences inhérents à la bonne gouvernance forestière, préalable incontournable pour la gestion durable, est composé de cinq comités ad hoc d'experts par sous-thématique à savoir : (i) Politiques et législations forestières ; (ii) Légalité et certification forestières ; (iii) Transparence et lutte contre la corruption dans le secteur forestier ; (iv) Secteur artisanal et informel ; et (v) Gestion décentralisée des forêts.



Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale: des connaissances au service de tous

L'OFAC est un outil créé et logé au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour le pilotage et le partage de connaissances en vue de promouvoir une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Il s'agit à travers cet outil essentiel de mutualiser les connaissances et les données disponibles pour le suivi des forêts dans leurs dimensions tant économique, que sociale et écologique.

L'objectif général de l'OFAC s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC pour une meilleure contribution des ressources naturelles à la lutte contre la pauvreté des populations locales.

Pour en savoir plus, un lien utile : www.observatoire-comifac.net

Aux travers de ses publications et de sa base de données en ligne, l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), en tant qu'outil d'aide à la décision, a bénéficié en 2014 pour son opérationnalisation des appuis multiformes des partenaires via les projets et programmes MNV, REDD+, CEOFAC, PACEBCo. Ces appuis ont permis à la Cellule OFAC de développer et d'assurer la gestion des bases de données sur les placettes permanentes, les projets sous-régionaux et les expertises sous-régionales. Lesdites bases de données ont bénéficié de la collaboration des groupes de travail nationaux OFAC. Ensuite, un atelier sous-régional sur l'amélioration de l'alimentation de ces bases de données par ces groupes nationaux a été organisé en juillet 2014 à Douala.



Le processus d'opérationnalisation de la Cellule OFAC a également permis grâce à l'appui des partenaires de renforcer les capacités nationales et régionales de collecte et d'encodage des données de suivi de l'Observatoire d'une part, et d'autre part, d'appuyer à la structuration et au fonctionnement de la Cellule régionale de l'OFAC.



Indicateurs nationaux

Encodage de données



Photo de famille atelier de renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC, mai 2014

Coordinations Nationales COMIFAC : cheville ouvrière pour l'internalisation des processus COMIFAC au niveau national

La COMIFAC, dans le cadre de ses missions s'appuie sur les Coordinations Nationales qui assurent le relai du Secrétariat Exécutif dans leurs pays respectifs. Ces Coordinations Nationales ont à cet effet le mandat du suivi et de la coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence d'une part, et l'animation sur le plan national des rencontres regroupant les acteurs concernés par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, d'autre part. Fort de ce mandat, les CNC ont besoin d'accroître leurs capacités et d'actualiser leurs connaissances sur les plans tant humain, matériel que financier. C'est à ce titre que le plan de renforcement des capacités des CNC élaborés depuis 2011 sur la base du diagnostic de leurs besoins a continué à

être mis en œuvre en 2014. Outre l'atelier de concertation des CNC tenu en octobre 2014 à Douala ayant permis l'élaboration des rapports d'activités biennales 2013-2014 des CNC et leurs plans d'actions biennales 2015-2016, les actions de renforcement des capacités ont porté sur :

- une session de formation des CNC en communication, pilotage et animation de la plateforme de suivi-évaluation du Plan de convergence tenue du 12 au 16 mai 2014 à Brazzaville au Congo ;
- l'acquisition des équipements informatiques, didactiques et de communication d'une valeur de 90 000 \$ américains remis à chaque CNC.



Exercice d'apprentissage lors d'une réunion des CNC



Cérémonie de remise des équipements à la CNC Cameroun



« Les équipements remis aux Coordinations Nationales devront nous espérons, aider les CNC à être encore plus performantes et, permettre ainsi de capitaliser les acquis déjà cumulés notamment dans la préparation et la mise en œuvre de leurs prochains plans d'actions biannuels. »

Martin TADDUM

Secrétaire Exécutif Adjoint COMIFAC



Remise des certificats de formation aux CNC



Un outil au service de la protection et de la gestion durable des écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale

LA CEFDHAC

- Un espace de dialogue et de concertation, à travers l'intégration de tous les groupes d'acteurs intervenant dans la sous région ;
- Un espace d'échanges et de promotion d'expériences novatrices, ouvert à tous les intervenants du secteur forêts/environnement ;
- Un espace de proposition, dont l'ensemble des idées et réflexions concourent à la prise de décision, au niveau politique, sur les questions environnementales et forestières de la sous région.

La CEFDHAC est le partenaire de la COMIFAC chargé du processus multi-acteurs de promotion de la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique centrale. Elle assure à cet effet la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux et de leurs commissions spécialisées. Sous l'égide de la COMIFAC, la CEFDHAC avec ses réseaux affiliés ont pu bénéficier des appuis pour leur fonctionnement et la réalisation de leurs missions en 2014. On peut citer les appuis du PACEBCo, du projet régional REDD+ et du projet GIZ d'appui à la COMIFAC.



Membres de la CEFDHAC lors de la cérémonie de remise des équipements

Grâce aux appuis multiformes obtenus par la CEFDHAC et ses réseaux affiliés, les réalisations suivantes ont pu être effectuées en 2014:

- la mise en place et l'opérationnalisation du Secrétariat technique de la CEFDHAC
- la redynamisation et la structuration des fora nationaux CEFDHAC
- la mise en place des plates-formes de concertation ou CEFDHAC Rurale dans les paysages ;
- l'appui à la participation des membres du REPALEAC à la troisième édition du FIPAC tenue à Impfondo en mars 2014 ;
- l'appui à la participation de certains autochtones à des stages professionnels dans les organisations en Afrique centrale ;
- la tenue de la réunion du Comité Pilotage Régional de la CEFDHAC en mai 2014 à Bujumbura (Burundi) ;
- la tenue de l'atelier d'élaboration du plan d'action annuel de renforcement des capacités sur APA des membres du REJEFAC du 1er au 3 décembre 2014 à Douala ;
- l'appui à la participation des réseaux de la CEFDHAC aux réunions des groupes de travail thématiques organisées par la COMIFAC et d'autres organisations partenaires.



Stand d'exposition des femmes autochtones



Rencontres des autochtones lors du FIPAC 3, mars 2014



Chefs d'Etat à l'inauguration du site du FIPAC 3



Signature convention du transfert de la gestion du FIPAC à la CEEAC



Impfondo accueille le FIPAC 3

Organisé par le Gouvernement du Congo, en collaboration avec la CEEAC, la COMIFAC et le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Conservation et la Gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), la troisième édition du Forum International sur les Peuples Autochtones (FIPAC) s'est tenue du 04 au 07 mars 2014 à Impfondo, chef lieu du département de la Likouala au Nord du Congo.

Placé sur le thème : « Populations autochtones, Savoir-faire Traditionnels et Economie verte en Afrique centrale », le forum avait pour objectifs de : (i) faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du FIPAC2, (ii) valider le Système de l'Economie des savoirs faire traditionnels en Afrique centrale et le Programme de l'Economie des savoir-faire traditionnels en Afrique centrale, et (iii) procéder au transfert de la gestion de l'organisation du FIPAC du Gouvernement de la République du Congo au Secrétariat général de la CEEAC. L'évènement s'est déroulé en trois temps forts :

- 1- La tenue du segment technique des experts au cours duquel des communications en plénières ont été faites, suivies des travaux en groupes sur diverses thématiques et restitution en plénière ;
- 2- Le segment des ministres au cours duquel a été adoptée la Déclaration ministérielle sur le développement et la promotion de l'économie des savoir-faire traditionnels des peuples autochtones de l'Afrique centrale et la feuille de route post FIPAC ;
- 3- la signature de la convention de transfert de la gestion du FIPAC à la CEEAC et l'inauguration du site du FIPAC en présence de trois Chefs d'Etat : leurs Excellences Boni YAYI du Bénin, Idriss DEBY ITNO du Tchad et Denis SASSOU NGUESSO du Congo. Cette cérémonie s'est terminée par une visite guidée du village FIPAC effectuée par les trois Présidents, le Secrétaire Général de la CEEAC et les diverses personnalités présentes.

Assurer une participation aux échéances de



Experts de la sous-région au Congrès mondial des Parcs en Autriche, novembre 2014

A travers notre mission:

- Nous assurons une participation plus large des acteurs au dialogue sur les questions forestières et environnementales,
- Nous contribuons à faire connaître et à défendre les positions communes de la sous-région au niveau régional et international lors des rencontres de négociations.



Participants à la réunion des partenaires du PFBC à Brazzaville, octobre 2014

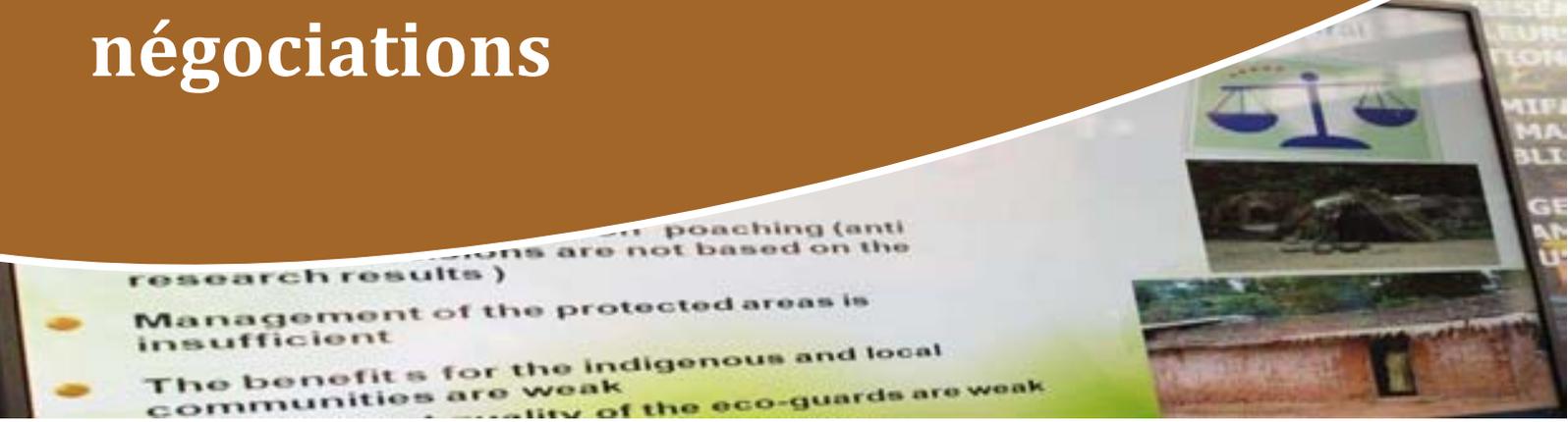
En prélude aux rencontres internationales de négociations, la COMIFAC a régulièrement organisé, des rencontres de négociations sur les questions liées aux changements climatiques et la REDD+, la conservation de la biodiversité et l'APA, et la lutte contre la désertification.

L'institution a accompagné ses pays membres aux rencontres de négociations dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement. La participation active et très appréciée de l'institution à ces événements a permis aux pays d'Afrique centrale, de mieux défendre leurs positions communes sous-régionales.

Positions communes sur les changements climatiques

Deux soumissions de vue des pays du Bassin du Congo ont été élaborées en 2014 et transmises au Secrétariat de la Convention Climat. Celles-ci ont porté respectivement sur : la plateforme de Durban (ADP), les directives méthodologiques des bénéfices non liés au carbone, les directives méthodologiques des approches non fondées sur le marché et les sauvegardes environnementales et sociales. En plus de ces soumissions, des positions sur les enjeux de négociations ont été également définies par les négociateurs des pays membres de la COMIFAC.

soutenue de l'Afrique centrale négociations



Participants à la réunion des partenaires du PFBC à Brazzaville, octobre 2014

Position commune sur la conservation de la diversité biologique

Une position commune des pays de l'espace COMIFAC ainsi que le cadre d'intervention lors de la COP 12 tenue en Corée du Sud en octobre 2014 a été élaborée lors d'une réunion du Groupe de travail sur la biodiversité (GTBAC) en septembre 2014 à Douala.



Des instruments normatifs sous-régionaux se mettent en place

Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence assurée

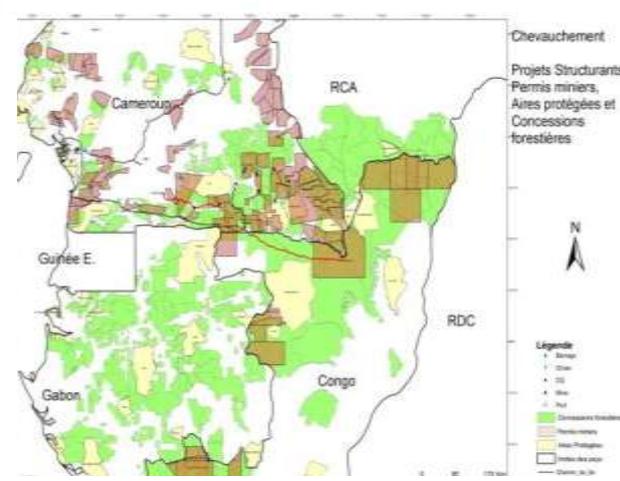
La COMIFAC a continué en 2014, à assumer ses missions de coordination des initiatives et projets et programmes sous-régionaux, notamment à travers la quinzaine de projets et programmes coordonnés et/ou supervisés.

Comme dans les années précédentes, l'institution a œuvré afin de permettre à la sous-région de se doter des instruments juridico-normatifs relatifs à l'harmonisation des politiques forestières et à les faire internaliser au niveau national.

Atlas régional sur l'affectation des terres

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, avec l'appui de la GIZ a finalisé en 2014 la première phase de l'initiative sur la production d'un atlas forestier sous-régional sur l'utilisation des terres. Un tel outil s'avère important dans la mesure où il constitue un instrument de sensibilisation et de plaidoyer pour les décideurs, en vue de la prise de décisions consensuelles sur l'utilisation des terres par les différents pays de la sous-région.

L'un des produits phares de cet atlas est la base de données développée à l'échelle régionale, incluant tous les titres concédés/classés/attribués de divers secteurs d'activités de même que les projets structurants (infrastructures et autres) ayant une emprise sur le massif forestier, et organisés de manière à faire ressortir les problématiques liées à leur affectation.



Cette base de données accessible en ligne www.observatoire-comifac.net/geo/atlas, a été présentée au cours de l'atelier technique régional d'harmonisation et de validation des concepts liés aux utilisations des terres dans l'espace COMIFAC organisé du 25 au 26 septembre 2014 à Douala, avec l'appui financier de la GIZ.

Pour la prochaine phase de cette initiative, il est prévu notamment l'élaboration des supports appropriés pour l'atlas et l'ancrage de l'outil au sein de l'OFAC.

Guide pour la création des aires protégées transfrontalières

L'Afrique Centrale vient de se doter d'un guide pour la création des aires protégées transfrontalières (APT). Ce guide a été élaboré par le Secrétariat Exécutif avec l'appui technique et financier du projet GIZ d'appui à la COMIFAC, du RAPAC, du Groupe de Travail « Biodiversité » (GTBAC) de la COMIFAC, du WCS, de la Fondation du TNS, du Projet TRIDOM et de la JICA. Ledit Guide résulte d'une étude préliminaire sur la capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale réalisée en 2013.

Il rassemble les principales recommandations et conseils destinés à faciliter le travail des décideurs de la sous-région impliqués dans la création de ces APT, en leur présentant notamment : (1) les fondations conceptuelles pour la création d'une aire protégée transfrontalière, en particulier les principales définitions, les leçons apprises et les éléments de bénéfices et de coûts permettant de décider (ou non) de créer une aire protégée transfrontalière, et (2) les étapes successives recommandées pour mener la création d'une aire protégée transfrontalière vers un succès complet et durable.

Programme PACEBCo

Le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) bénéficie de l'appui de la BAD à travers les fonds FAD et d'une contrepartie de la CEEAC. Ce programme de cinq ans qui devait s'achever le 31 décembre 2014 a été prolongé jusqu'en juin 2016. Les actions réalisées en 2014 à travers ses différentes composantes ont permis principalement de faire la promotion durable du bien-être des populations et la poursuite des travaux de construction et d'équipement des antennes multifonctionnelles, des centres écologiques et des postes des écocardes dans les paysages. Dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds de Développement Local (FDL), le programme a identifié 275 microprojets en vue de leur financement pour un coût global de trois milliards de FCFA dans les domaines des activités génératrices de revenus, des infrastructures et du renforcement des capacités. En plus de ces avancées, d'autres activités ont été réalisées telles : (i) le financement des bourses d'études doctorales ; (ii) l'appui apporté à la finalisation du processus de révision du Plan de convergence ; (iii) la finalisation de la stratégie de recherche forestière en Afrique centrale.

Projet MSP

Le Projet MSP bénéficie du financement du FEM et est exécuté par la Banque Mondiale. Ce projet qui porte sur le renforcement des capacités de coordination du Secrétariat Exécutif s'est achevé en fin 2014. Ses réalisations ont porté sur : le développement de la plate-forme du suivi-évaluation du Plan de Convergence et autres initiatives sous-régionales de la COMIFAC ». Une session de formation de l'équipe du Secrétariat Exécutif et des Coordinations Nationales COMIFAC sur les fonctionnalités de cette plate-forme a été organisée en mai 2014 à Brazzaville, la finalisation du portail web intranet/internet de la COMIFAC suivie d'une formation de l'équipe du Secrétariat Exécutif, l'étude sur la capitalisation des expériences et bonnes pratiques de mise en œuvre du Plan de convergence et sa validation en juin 2014 à Douala, l'acquisition et la remise des équipements informatiques et de communication au profit des Coordinations Nationales COMIFAC.

Projet régional REDD+

La mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ bénéficie du financement du FEM et est exécuté par la Banque Mondiale. En 2014, les efforts ont été déployés pour la mise en œuvre des activités des différentes sous-composantes du projet par les consultants et les firmes recrutés à cet effet. Ainsi, des contrats établis avec des cabinets ont permis de poursuivre la mise en œuvre de la sous-composante 1B sur la promotion de la participation inclusive des acteurs de la société civile à la REDD+, la sous composante 2A sur la définition des équations allométriques, la sous composante 3B sur la promotion des projets pilotes REDD+ et de la sous-composante 3A et particulièrement de l'évaluation environnementale et sociale régionale (EESR). Ainsi, le projet a contribué en 2014 au renforcement des capacités des pays de l'espace COMIFAC, à l'organisation de deux réunions du groupe de travail climat de la sous-région. Les autres réalisations du projet ont porté entre autres sur : un appui apporté à la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés, l'organisation de l'atelier de validation de l'étude environnementale et sociale régionale du projet du 18 au 19 février 2014 à Douala, l'organisation de deux ateliers régionaux de formation sur la « télédétection et SIG dans les projets REDD+ » et le « développement des projets REDD+ », l'organisation de l'atelier régional de validation de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques tenu à Brazzaville les 23 et 24 avril 2014.

Projet REDD-PAC

Le projet REDD-PAC bénéficie de l'appui financier du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU). Placé sous la supervision globale de l'Institut International de l'Analyse des Sciences Appliquées (IIASA) et en partenariat avec l'Institut aérospatial brésilien (INPE), UNEP-WCMC et la COMIFAC, ce projet a poursuivi en 2014, la collecte des données pour l'amélioration du modèle sous-régional (Congobiom) et le développement du modèle national pour l'estimation des futures émissions issues de la déforestation ou des changements climatiques (Cameroun, Congo et RDC). Aussi, la revue à mi-parcours du projet a-t-il été effectué en Avril 2014, ainsi qu'une feuille de route a été établie. De même, des sessions de formation des experts nationaux et sous-régional du projet sur la modélisation économique des tendances futures de déforestation ont été organisées au Cameroun et en Autriche respectivement en avril et en septembre 2014. Enfin, un atelier sur les synergies entre la REDD+ et les SPANB a été organisé du 08 au 11 juillet 2014 à Douala avec l'appui de UNEP-WCMC et le Secrétariat de la CBD. C'est en marge de cet atelier qu'a été validé l'atlas cartographique de synergies potentielles entre le mécanisme REDD+ et les stratégies et plan d'action nationaux pour la biodiversité.

Projet TRIDOM

Le projet TRIDOM est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et il est exécuté par l'UNOPS. Ce projet qui devait s'achever en décembre 2014 a été prolongé jusqu'en juin 2015. Les activités menées en 2014 ont principalement porté sur la mise en œuvre des plans d'action Lutte Anti-braconnage (LAB) 2014 avec entre autres comme réalisations : (i) l'élaboration et la validation du document du Plan consensuel sur l'occupation et l'utilisation des terres dans le noyau central et les bandes transfrontalières du Paysage TRIDOM (Proposition consensuelle d'intégration des corridors de migrations des grands mammifères dans les plans nationaux d'affectations des terres dans le noyau central de la TRIDOM) à soumettre à l'adoption des Ministres des pays bénéficiaires du projet ; (ii) l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de sept plans d'aménagement des aires protégées ayant permis d'améliorer l'efficacité de leur aménagement ; (iii) l'analyse de la situation du potentiel des grands mammifères ; (iv) la mise en place d'une stratégie de surveillance continue (tenue des comités mixtes du contentieux sur la faune sauvage) ; (v) le suivi écologique ; (vi) le démarrage des travaux pour la construction du poste TRIDOM ; (vii) la mise en gestion de dix-sept terroirs villageois pour le maintien et/ou le rétablissement des corridors de migrations des grands mammifères ; (viii) l'organisation de l'atelier final du projet du 9 au 11 décembre 2014 à Douala ; (ix) l'intégration des données dans le site web du TRIDOM en cours de développement.

Projet Fondation TNS

Dans le cadre du Projet FTNS « appui institutionnel à la gestion durable des forêts volet Congo, RCA » financé par la coopération financière allemande (KFW), les activités suivantes ont été menées en 2014 : la réalisation de l'étude sur la stratégie de développement du tourisme dans le Complexe TNS, la tenue du 15 au 19 septembre 2014 à Douala de la quatrième Assemblée Générale du Réseau des Fonds Environnementaux Africains : le TNS a été désigné comme hôte pour la tenue de cette AG, deux ateliers de formation des acteurs d'Afrique et d'Amérique Latine (REDLAC) sur la gestion des fonds environnementaux ont été organisés en marge de l'AG, la tenue du 8 au 12 août 2014 à Pokola (Congo) de la réunion du Comité Tri-National de Planification et d'Exécution, le financement de microprojets communautaires dans le TNS, des contrats de subvention signés entre la FTNS avec des organisations locales et le service de la conservation du Parc national de Lobéké.

Projet régional MNV

Le Projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MNV nationaux dans le bassin du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) et est exécuté par la FAO. La première phase de ce projet s'est achevée en septembre 2014. Les actions réalisées ont porté pour le niveau national sur : la poursuite de la mise en place des groupes nationaux de travail sur les systèmes de surveillance, ainsi que l'appui à la validation des RPP des pays moins avancés dans la REDD+. Pour ce qui est de la composante régionale, il y a eu la tenue de la première Université d'été du projet sur le mécanisme REDD+, et de deux ateliers avec l'OFAC relatifs aux placettes permanentes pour les inventaires forestiers, l'appui à l'OFAC à travers la plateforme d'initiatives (OFAC, MNV, REDD+) pour le développement et la gestion de la base de données REDD+, la réalisation et la restitution de trois études sur : l'état des lieux des institutions professionnelles dans le domaine de l'Information et la Technologie (IT) et la Géomatique de la sous-région, l'évaluation des formations en SIG/télédétection de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts (ENEF) du Gabon (DESS en SIG/télédétection), de l'Université de Dschang au Cameroun et de l'ERAIFT de la RDC, et les projets de programme de formation professionnelle et continue pour les trois piliers des systèmes nationaux de surveillance forestière, enfin, l'élaboration et la soumission au Conseil de Direction du FFBC en décembre 2014, de la note de concept pour la deuxième phase du projet.

Projet Approche harmonisée GDF

Le projet « Approche Régionale Harmonisée à la Gestion Durable des Forêts de Production du Bassin du Congo » bénéficie de l'appui du FEM et du PNUE. Ce projet est supervisé par la COMIFAC et mis en œuvre par le World Resource Institute (WRI) en collaboration avec Rainforest Alliance (RA). En 2014, le projet a mené les activités suivantes : des sessions de formation et de renforcement de capacités organisées au profit des experts de la sous-région et des communautés locales tenues à Brazzaville et à Libreville sur des thématiques telles que : les audits de gestion durable et chaîne de traçabilité, les outils d'évaluation des risques d'importation du bois illégal suivant le nouveau règlement bois de l'Union Européenne, et les Directives sous-régionales relatives à « la participation des populations locales, autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts en Afrique Centrale ». Le projet a également réalisé des activités dans les pays pilotes à savoir le Congo, la RCA et la Guinée Équatoriale.

Programme régional PPECF

Le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts d'Afrique Centrale (PPECF) bénéficie de l'appui financier de la KfW et est exécuté par le consortium GFA/DFS. Les activités menées en 2014 portent sur : la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration de la feuille de route FSC sous-régionale sur les hautes valeurs de conservation (HVC), l'appui au développement du système de certification panafricain (PAFC) au Cameroun, au Congo et au Gabon, l'appui à l'organisation d'un atelier sur les processus de certification et de légalité en Afrique centrale avec les entreprises forestières asiatiques, tenu à Libreville les 18 et 19 Mars 2014, l'appui à travers l'ATIBT pour la réalisation des tests sur les propriétés et paramètres manquants pour une gamme d'essences de promotion d'une part, et pour la réalisation de l'étude sur le marketing des bois certifiés FSC en Europe d'autre part, une étude coûts-bénéfices en cours de la certification forestière FSC dans le Bassin du Congo, dont les résultats compléteront ceux de la récente étude du CIFOR-WWF sur les impacts sociaux de la certification FSC dans le bassin du Congo, l'appui à la consolidation du référentiel FSC dans le bassin du Congo, l'appui à la lutte contre l'exploitation forestière et faunique illégale au Gabon, l'appui à l'organisation d'une table ronde du forum CEFDHAC en RDC sur l'engagement des acteurs au processus de certification.

Projet Produits Forestiers Non Ligneux

La BAD appuie la mise en œuvre du projet « Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale ». Ce projet qui bénéficie d'un don du FFBC est exécuté par la FAO sur une période de trois ans sous la supervision de la COMIFAC et couvre cinq pays à savoir le Burundi, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad. En 2014, les principales activités menées dans le cadre du projet ont porté sur : l'organisation de l'atelier de lancement du projet et de la première réunion du Comité de Pilotage, la sélection et recrutement des consultants nationaux pour mener diverses études : les rapports desdites études sont en cours de consolidation, la mise en place des comités consultatifs nationaux sur les PFNL et l'organisation des réunions desdits comités, l'élaboration d'une note conceptuelle définissant les modalités d'octroi de bourse d'études et de recherche dans le cadre du projet.

Projet PEFOGRN, OIBT/JICA, GIZ

Le Réseau de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a assuré en 2014 la mise en œuvre des projets PEFOGRN, OIBT/JICA, GIZ et PARAFE sous la supervision de la COMIFAC.

✿ Les activités menées dans le cadre du projet PEFOGRN sont : la publication de deux volumes de la revue scientifique « Forêts et Environnement du Bassin du Congo », l'acquisition des matériels informatiques et des équipements de terrain et de laboratoire, l'acquisition des matériels roulants pour six institutions universitaires en Afrique centrale, l'appui à la réalisation de stages pratiques et autres missions de terrain : 28 appuis attribués aux institutions de formation de la sous-région.

✿ Les activités menées dans le cadre du projet OIBT/JICA (N° 456/07 rév.4 (F)) sont : l'élaboration et l'adoption des méthodologies pour l'opérationnalisation de chaque programme/module de formation, la constitution et l'animation des réseaux de formateurs pour chaque module/programme.

✿ Les activités menées dans le cadre du projet GIZ sont : le renforcement des compétences, l'appui spécial à 5 écoles pilotes (ENEF-Mossendjo, ISA Gitéga, ISDR Mbaïki, EF de Garoua), et l'appui à la mise en œuvre des formations continues dans six institutions membres du RIFFEAC.

✿ Les activités menées dans le cadre du projet PARAFE sont : l'appel à candidature pour le recrutement de l'opérateur des composantes 1 et 2, la sélection de trois (3) pays et institutions bénéficiaires.

En plus de ces réalisations, le RIFFEAC a également mené les activités en collaboration avec le projet MNV/FAO pour la mise en œuvre du volet formation du projet.

Amenagement des dortoirs pour étudiants - Management of student dormitories

Kitabi College of Conservation and Environment Management - Rwanda



Ministres lors d'une session du Conseil des Ministres de la COMIFAC



Aider les décideurs à prendre des décisions pour une mise en œuvre harmonisée des politiques nationales

Les textes statutaires de la COMIFAC stipulent que le Conseil des Ministres, organe de décision, de coordination et de contrôle de la mise en œuvre des politiques en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, se réunit en session ordinaire tous les deux ans. Toutefois, des sessions extraordinaires du Conseil peuvent être convoquées entre deux sessions ordinaires.

Par ailleurs, le Sommet des Chefs d'État, organe suprême de la COMIFAC donne des orientations pour la mise en œuvre des engagements pris dans le Traité. En 2014, le Secrétariat Exécutif a poursuivi les actions en vue de la préparation de l'organisation du troisième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement. Parmi ces actions, figurent notamment :

- des consultations menées auprès de la Présidence en exercice et des autorités de la Guinée Équatoriale en vue du choix du lieu et des dates de la tenue du Sommet des Chefs d'État ;
- la mise en place du Comité ad hoc sur accord du Président en exercice en vue de proposer les objectifs, les thèmes et sous-thèmes du Sommet.

Session extraordinaire du Conseil des Ministres de juillet 2014

Sur convocation du Président en exercice de la COMIFAC, il s'est tenu le 18 juillet 2014 à Brazzaville en République du Congo, la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres en charge des forêts et de l'environnement d'Afrique Centrale. Cette réunion a été précédée du 16 au 17 juillet 2014 par la réunion des experts. Au cours de cette session, les Ministres ont pris des décisions et résolutions parmi lesquelles :

- (i) l'approbation du rapport d'audit financier et comptable et le rapport de contrôle interne pour l'exercice 2013 de la COMIFAC ; et (ii) la validation du Plan de convergence révisé et de la chaîne de résultats et des indicateurs associée.



« *Un des Chantiers importants de la COMIFAC est la préparation et la bonne organisation du troisième Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des ressources forestières et environnementales* »

Rosine Baïwong DJIBERGUI AMANE

Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Tchad

DES PARTENARIATS DIVERSIFIES POUR MUTUALISER LES
INTERVENTIONS ET SOUTENIR LES EFFORTS DES PAYS

- **CEEAC**



En sa qualité d'organisme d'intégration économique sous-régional pour l'Afrique centrale, la CEEAC apporte des appuis financiers ponctuels à la COMIFAC, ayant par ailleurs le statut d'organisme spécialisé. En 2014, la CEEAC a appuyé l'organisation de l'atelier de lancement des Comités d'experts du Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale de juillet 2014 à Douala.

- **RAPAC**



Le RAPAC a contribué en 2014 à la mise en œuvre du Plan de convergence sous-régional à travers l'axe relatif à la Conservation de la Biodiversité, notamment dans le cadre de la Convention de partenariat signée en 2010 entre le RAPAC et la CEEAC pour la mise en œuvre du PACEBCo d'une part, et d'autre part, à travers la composante Aires Protégées du programme ECOFAC V financée par la Commission de l'Union Européenne.

- **CIFOR**



Le CIFOR assure, avec l'appui financier du PACEBCo, la mise en œuvre du projet intitulé « Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre Adaptation et Atténuation (COBAM) ». Une Convention de partenariat a été à cet effet établie entre le CIFOR et la CEEAC en 2010 pour la mise en œuvre de ce projet qui rentre dans la composante 2 du PACEBCo. Aussi, la COMIFAC collabore-t-elle avec le CIFOR sur d'autres initiatives.

Coopération avec l'Allemagne : GIZ et KfW

Le Gouvernement allemand appuie depuis plusieurs années la COMIFAC et la mise en œuvre du Plan de convergence à travers un programme de coopération technique exécuté par la GIZ et à travers la coopération financière (KfW). Ces appuis se sont poursuivis en 2014 avec des interventions tant au plan de la coopération technique (appui organisationnel de la COMIFAC, appui à la participation de la société civile, au dialogue international sur les forêts, à la gestion régionale des aires protégées/utilisation de l'espace et à la capitalisation et valorisation des expériences) que de la coopération financière (appui à la promotion de l'exploitation certifiée des forêts et à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha: volet Congo et RCA). Par ailleurs, la planification stratégique de la prochaine phase du projet/module « Appui à la COMIFAC » s'est tenue du 8 au 12 décembre 2014. Elle s'est faite en concertation avec le Secrétariat Exécutif COMIFAC et les autres partenaires ciblés de la COMIFAC. Les cinq projets suivants sont retenus dans le cadre du programme COMIFAC : le Projet Certification (KfW), le projet FTNS (KfW), le Projet d'appui à la COMIFAC (GIZ), les nouveaux projets APA (GIZ) et BSB Yamoussa (GIZ).

Coopération avec le Japon (JICA)

Le gouvernement japonais finance la COMIFAC depuis quelques années à travers un projet d'assistance technique au Secrétariat Exécutif, mis en œuvre par la JICA. Cette assistance technique s'est poursuivie en 2014. Aussi, un projet sur la Promotion de la conservation, l'utilisation durable de la biodiversité et les changements en Afrique Centrale a-t-il été initié.

L'USFS/CARPE

Avec le financement de CARPE, le Service Forestier des Etats-Unis (USFS) a apporté quelques appuis à la COMIFAC en 2014. Ces appuis ont spécifiquement porté sur : (i) l'organisation du premier atelier régional sur la télédétection pour la surveillance des forêts, l'initiative technique d'Afrique centrale de GEO-GFOI, en juin 2014 à Douala ; et (ii) l'organisation de l'atelier de renforcement des capacités des négociateurs de la sous-région et de la société civile sur la REDD+ en octobre 2014 à Brazzaville en marge de la réunion des partenaires du PFBC.



La BAD

La BAD continue d'apporter son appui à la COMIFAC à travers deux principales initiatives. S'agissant du programme PACEBCo, la BAD est le principal bailleur de fonds du Programme. En effet, ce programme de cinq ans est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son Plan de convergence et dans l'atteinte des objectifs fixés par le Traité.

La contribution à hauteur de plus de 80% est effectuée à travers les ressources du fonds FAD. Ce programme a démarré en 2010.

Pour ce qui est du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo, celui-ci a été lancé en juin 2008 grâce aux contributions des gouvernements de Royaume de Grande-Bretagne et de Royaume de Norvège pour un montant initial de 200 millions USD. Ce fonds vise à soutenir la mise en œuvre du Plan de Convergence. Il s'agit spécifiquement pour ce fonds de contribuer à la lutte contre la déforestation et à la réduction de la pauvreté des populations locales.

Ledit fonds a financé les projets sous régionaux suivants : (i) le Projet FAO-PFNL GCP/RAF/479/AFB intitulé : « Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale » ; (ii) le Projet « Au-delà du bois : Réconcilier les besoins de l'industrie forestière avec ceux des personnes dépendantes des forêts. » ; (iii) le Projet MNV.

Aussi, de nombreux projets nationaux ont été financés par le fonds.

Le PNUE/FEM

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) finance le Projet « approche régionale harmonisée pour la gestion durable des forêts de production dans le bassin du Congo, exécuté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), et mis en œuvre par le World Resource Institute (WRI) en collaboration avec Rainforest Alliance (RA).

La FAO

La FAO a apporté des appuis à la mise en œuvre du Plan de convergence en 2014 en tant que Agence d'exécution du projet GCP/RAF/441/GER "Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale à travers la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux" (financé par le FFBC) et du projet régional MNV financé par le FFBC.

Le FEM/PNUD

Le FEM apporte depuis 2008 un financement de 10 millions USD pour la mise en œuvre du projet TRIDOM intitulé « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon ». Ce projet d'une durée de sept ans est mis en œuvre par le Programme des Nations Unie pour le Développement (PNUD) et exécuté par « United Nations Office for Project Services » (UNOPS).

La Banque Mondiale/Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Le Fonds pour l'Environnement Mondial et La Banque mondiale soutiennent la COMIFAC à travers deux projets :

Le Fonds pour l'Environnement Mondial et La Banque mondiale soutiennent la COMIFAC à travers deux projets :

(i) Le projet MSP d'un montant de 815.000 dollars américain, est entré en vigueur en juillet 2011 et achevé en décembre 2014 ; (ii) Le projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ d'un montant de 13 millions de dollars américain et il est entré en vigueur en novembre 2011 pour une durée de 5 ans.

IIASA, INPE, UNEP-WCMC

La COMIFAC est partenaire de l'Institut International de l'Analyse des Sciences Appliquées (IIASA) pour la mise en œuvre du projet international intitulé « Centre d'évaluation de politiques REDD+ (REDD-PAC) ». Ce projet bénéficie d'un financement du Ministère fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) à hauteur de 3 milliards de FCFA pour une durée de quatre (04) ans.

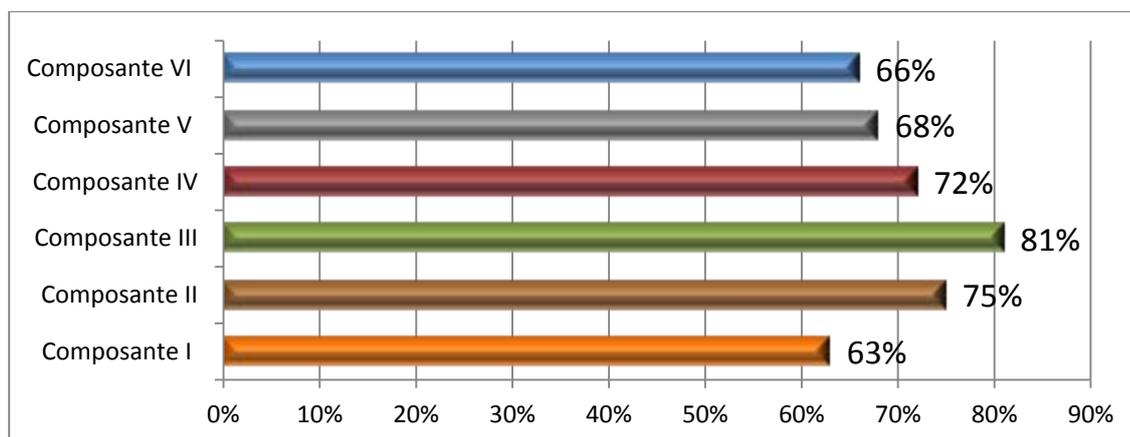
L'UCN

La COMIFAC a bénéficié en 2014 de l'appui de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature qui a mis à disposition d'un Consultant international pour appuyer le processus de révision du Plan de convergence (sous financement FFBC).

WWF, TRAFFIC

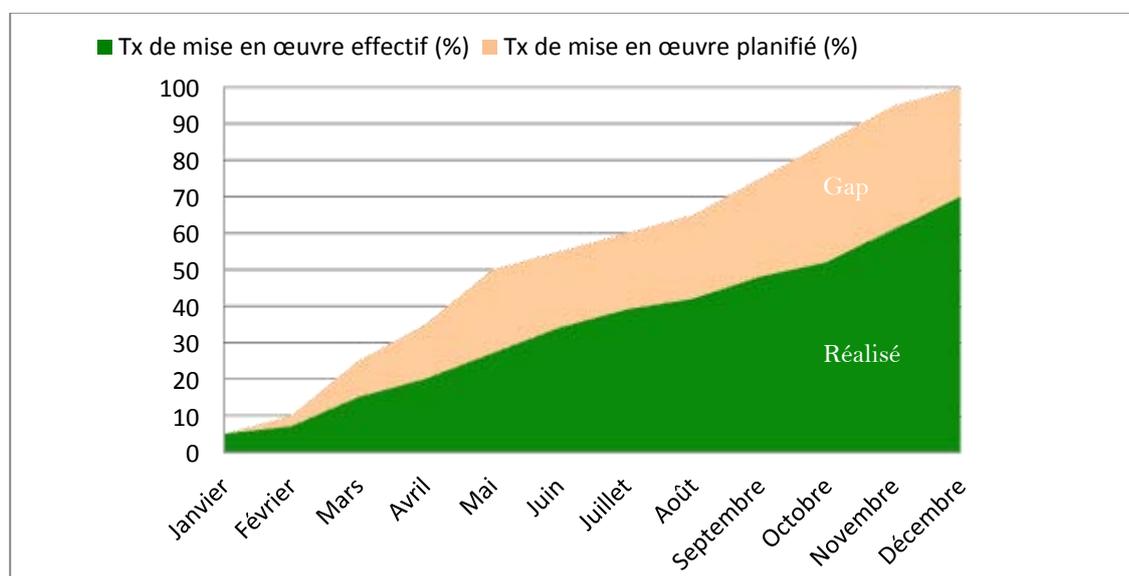
La COMIFAC a bénéficié de l'appui du WWF et de TRAFFIC pour la mise en œuvre du PAPECALF en organisant en juin 2014 une session de formation sous-régionale sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces de faune et flore sauvages protégées à l'endroit des services en charge de l'application de la loi des pays de l'espace COMIFAC. Aussi, le WWF a-t-il apporté un appui dans le processus de révision du Plan de convergence de la COMIFAC en contribuant au financement de l'organisation du forum sous-régional de validation.

Bilan



Taux d'exécution du PTA 2014 : 71%

Composantes	Taux réalisation
Composante I : Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence	63%
Composante II : Communication, concertation sous- régionale et renforcement des capacités	75%
Composante III : Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	81%
Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats	72%
Composante V : Réunions statutaires de la COMIFAC	68%
Composante VI: Coordination et gestion du SE COMIFAC	66%
Moyenne	71%



Nos finances

Dans le souci de garantir le succès des missions qui lui ont été fixées et pour mettre en œuvre son plan de travail annuel 2014, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mobilisé des ressources financières aussi bien auprès des pays que des partenaires internationaux et sous-régionaux.

Contributions des parties prenantes (Ressources)

Contributions des Etats et de la CEEAC	Pays	Contributions	Recouvrement
	du 1.01.2014 au 31.12.2014	annuelles	arriérés
	Burundi	0	25 625 997
	Cameroun*	30 700 000	-
	Congo	16 000 000	0
	Gabon	0	0
	Guinée Equatoriale*	30 700 000	-
	RCA	0	0
	RDC	0	0
	Rwanda	0	0
	Sao Tome et Principe	0	0
	Tchad	0	0
	Total Contributions pays	77 400 000	25 625 997
	Subventions CEEAC	19 380 000	-
	Total ressources 1 (FCFA)	96 780 000	25 625 997

*Le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont à jour dans toutes leurs contributions en 2014.

Appuis financiers des partenaires *	Appuis des Partenaires *	Montant	Domaines d'appui
	au 31.12.2014	(FCFA)	
	CEEAC/BAD/PACE	40 000 000	Mise en œuvre convention OFAC/PACEBCo
	BCo	14 644 000	Forum validation Plan de Convergence COMIFAC
		3 329 640	Convention préparation COP 19
	WWF	11 807 226	Forum validation Plan de Convergence COMIFAC
		10 596 320	Atelier de formation sur la criminalité faunique
	CORAF/WECARD	65 439 582	Mise en œuvre convention CORAF/WECARD
	MSP/Appui à la COMIFAC	182 161 538	Mise en œuvre du projet MSP/BM
	JICA	4 000 000	Organisation Conseil Ministres Bujumbura (Photocopies documents) & Edition COMIFAC News 14
	IIASA	48 981 013	Convention IIASA (Mise en œuvre Projet REDD/PAC)
	UNEP/WCMC	16 466 397	Atelier NBSAPs
	BIODIVERSITY International	20 203 475	Mise en œuvre projet Beyond Timber
	USFS	4 531 362	Side event Congress UICN Sydney
	KFW/PPECF	9 477 057	Stand COMIFAC Congrès Mondial des Parcs
	Total ressources 2 (FCFA)	434 790 610	

* Les appuis financiers des partenaires mentionnés dans ce tableau sont ceux dont les fonds transitent par les comptes de la COMIFAC. En effet, plusieurs autres appuis financiers non spécifiés dans ce tableau sont apportés par les partenaires qui assurent eux-mêmes la gestion des fonds.

Nos finances

Ressources totales	Rubriques	Compte d'appui partenaires et autres comptes dédiés (FCFA)		
		Compte COMIFAC (FCFA)		
	Reliquat exercice 2013	Banques	124 608 736	173 457 415
		Caisse	249 517	0
	Ressources mobilisées		122 405 997	434 790 610
	Total par compte (FCFA)		247 264 250	608 248 025

De l'état d'exécution du budget (Emplois)

Exécution du budget (FCFA)	Désignation	Montant
		(au 31.10.2014)
	Immobilisations	58 386 540
	Emoluments personnel COMIFAC	168 995 658
	Cotisations sociales & Pensions	15 775 839
	Ateliers et séminaires	180 485 591
	Honoraires Consultants	167 928 426
	Autres charges récurrentes	133 887 224
	Total emplois (FCFA)	725 459 278

Charges impayés et emprunts (FCFA)	Fournisseurs	45 433 926
	Charges sociales CNPS & Impôts	794 469
	Salaires	18 792 013
	Pensions	2 761 897
	Total Dettes envers les tiers	67 782 305

Créances (FCFA)	Créances personnel	5 766 303
	Débiteurs divers	3 671 908
	Charges constatées d'avance	1 000 000
	Fournisseurs / avances	10 265 500
	Total Créances	20 703 711

Ressources humaines

Administration

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale est constitué du personnel salarié décliné comme suit :

- **Catégorie statutaire :** Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique et Directeur Administratif et Financier.
- **Catégorie technique :** Chargé de programme, Assistants Techniques (2), Juriste-Fiscaliste, Chargé de Communication-Documetariste et Comptable.
- **Catégorie d'appui :** Assistante de Direction, Secrétaire/Réceptionniste, Planton, Chauffeurs (4), Gardiens (8) et Agent d'entretien. Pour cette catégorie, les effectifs pour cette catégorie du personnel sont au complet excepté deux gardiens qui ne sont pas encore recrutés.

S'agissant de la catégorie technique, les postes sont pourvus par les appuis financiers des partenaires et par un pays de l'institution à savoir :

- Un Assistant Technique, mis à disposition par le Gouvernement de la Guinée Equatoriale
- Un Chargé de la Biodiversité et Désertification (financement du projet REDD-PAC/IIASA)
- Un Comptable (financement GEF/Banque Mondiale).
- Un Expert en politiques d'utilisation des terres recruté grâce au financement du projet REDD-PAC
- Cinq Experts en Communication, Environnement, Juriste, Socio économie spécialiste genre et Suivi – évaluation (financement BAD/CEEAC/PACEBCo)

Immobilisations

Les immobilisations de la COMIFAC sont constituées des immobilisations corporelles et incorporelles. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2014. Le récapitulatif des immobilisations de l'institution est présenté dans le tableau ci-dessous :

Logiciels	7 148 000
Installations & Agencements	2 057 100
Mobiliers de bureau	22 356 000
Matériels informatiques	51 999 000
Matériel automobile	15 280 050
TOTAL	86 912 604

Visages de la COMIFAC

Personnel statutaire



Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif



Martin TADOUM
Secrétaire Exécutif Adjoint – Coordonnateur Technique



Etienne MASUMBUKO
Directeur Administratif et Financier

Personnel technique et d'appui



Valérie TCHUANTE TITE
Expert en Suivi-Evaluation



Chouaibou NCHOUTPOUEN
Expert chargé de la biodiversité et désertification



Michel NDJATSANA
Expert en Environnement



Médard MAVOUNGOU BAFUKA
Spécialiste en Communication



Florantine Mapeine ONOPIANG
Experte Juriste



Sem NDITIFEI
Expert Socio-économisme spécialiste Genre



Jean Claude NDO EKOU MOU
Conseiller Senior Gouvernance Forestière



Mariano Luis ESONO NDEMESOGO ANGUE
Assistant technique forêts



Peguy TONGA KETCHATANG
Expert en Politiques d'utilisation des terres



Elisabeth KOUAM AYUK
Assistante administrative



Jean Claude KENFACK
Comptable



Céline NANA
Secrétaire



Luc ESSI
Agent d'entretien



Amélie Angèle MBARGA MEMOLI
Agent d'entretien



Justin BEKONO METET
Chauffeur



Antoine NDJOCK
Chauffeur



Théophile ONDOUA
Chauffeur



Christophe TCHUADEU
Chauffeur

Personnel de l'Unité de Gestion du Programme PACEBCo en 2014



Bihini WON WA MUSITI
Coordonnateur Régional PACEBCo



Jean Claude MBAINDOMAL MBAIKOUDOU
Responsable Administratif et Financier



Jean Patrice NNA
Spécialiste en acquisitions



Jérôme GUEFACK
Spécialiste en TIC



Felix YOH
Assistant au Programme



Rosette MATIO EBAH
Comptable



Marie-Josée NGON MBONDO Ep. MBOGLE-TCHEKE
Secrétaire

Personnel de la Cellule régionale OFAC



Dr Francois HIOL HIOL
Expert Régional OFAC



Belmond DJOMO
Expert TI



Donald DJOSSI JOMHA
Expert TI

Personnel de l'Unité de Gestion du Projet régional REDD+



Hervé MAIDOU
Coordonnateur régional



NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS
Assistante Technique chargée du Suivi-Evaluation



Monique NDOME DIDIBA DINDE
Spécialiste en Passation de Marchés Sr



Nicholas PICARD
Assistant technique Carbone



Brice MAMOOU
Comptable

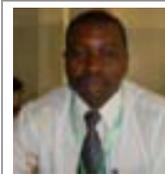


Clarisse Inès MBEN
Assistante de direction

Coordonnateurs Nationaux COMIFAC en 2014

Coordonnateur National **Burundi** : Félix NGENDABANYIKWA

Email: felixngenda@yahoo.fr



Coordonnatrice Nationale **Cameroun** : Victoire EHETH ONGMOUTO

Email: ongmouto@yahoo.fr



Coordonnateur National **Congo** : Joachim KONDI

Email: joachimkondi@yahoo.fr



Coordonnateur National **République Centrafricaine** : Yves YALIBANDA

Email : yvesyalibanda@yahoo.fr



Coordonnateur National **Gabon** : Raymond NDOMBA NGOYE

Email : ndombangoye@yahoo.fr



Coordonnateur National **Guinée Equatoriale** : Agustin BECA ELA ECOVONNO

Email : agustinbecaela@gmail.com



Coordonnatrice Nationale **Rwanda** : Adrie MUKASHEMA

Email : a.mukashema@utwente.nl



Coordonnateur National **Sao Tome et Principe** : Sabino PIRES CARVALHO

Email: spirescarvalho@yahoo.com



Coordonnateur National **République Démocratique du Congo** : Godefroid NDAUKILA

Email : godendaukila@gmail.com



Coordonnateur National **Tchad** : Barnabas Guy-vi GUILLOU FACHO

Email : gbarnabasguyvi@yahoo.fr





Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*



COMIFAC

www.COMIFAC.org